

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 juillet 2016.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 09 mai 2016.

Monsieur le Maire répond à la question qu'avait posée M. Gorecki lors de la dernière séance concernant le radar pédagogique situé route de Gien.

Les adjoints et des conseillers ne sont pas favorables pour déplacer ce matériel qui a pour fonction première de faire ralentir les automobilistes à proximité de l'école.

Il conviendrait également de vérifier la batterie car le radar ne fonctionne pas régulièrement. Cela est dû au fait qu'il est branché sur l'éclairage public et que celui-ci, en période d'été est allumé sur de courtes durées.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Décision modificative n°1 au budget principal 2016
- ⇒ Financement de la modernisation de l'éclairage public
- ⇒ Investissement - Achat d'ordinateurs d'occasions pour l'école
- ⇒ Création d'une structure intercommunale compétente en matière de fourrière animale
- ⇒ Recensement de la population 2017, 3 agents recenseurs seront recrutés et un coordonnateur communal a été nommé
- ⇒ Modification du règlement intérieur communal,
- ⇒ Règlement des TAP de la garderie périscolaire pour la période scolaire 2016/2017
- ⇒ Règlement de la salle polyvalente Francis Ragu
- ⇒ Approbation du rapport d'activité 2015 de la CDCG
- ⇒ Approbation des nouveaux statuts de la CDCG au 1^{er} janvier 2017
- ⇒ Approbation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement de la CDCG
- ⇒ Approbation du rapport sur l'eau 2015
- ⇒ Gratuité de l'adhésion à la bibliothèque municipale pour la période du 1^{er}/09/2016 au 31/08/2017

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- Sur l'attribution de la Dotation de Solidarité Rurale 2016
- Sur la notification de la répartition du Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2016 et son augmentation
- Sur le lancement prochainement d'un MAPA sur les travaux de modernisations de l'éclairage public
- La réalisation des travaux d'ADAP à la bibliothèque
- La rénovation de la bonde de la mare
- De la réparation du grillage du tennis et du terrain de sport
- La renégociation des contrats avec Elis
- La signature d'un contrat de dératisation avec Elis pour la cantine. En effet, Les établissements qui remettent des aliments directement aux consommateurs doivent établir un plan de dératisation et désinsectisation (article 17 de l'arrêté ministériel du 9/05/95). L'obligation de se protéger contre la présence d'insectes nuisibles et de rongeurs est définie dans les règlements sanitaires départementaux et la circulaire du 9 août 1978, article 125.1 et 130.5.
- Sur la réalisation des vérifications réglementaires des établissements recevant du public (incendie, électrique)
- Sur l'achat de matériel pour les ateliers
- Sur la création d'un groupe de travail sur la carte scolaire intercommunale CDCG ; une première réunion a eu lieu le 14 juin 2016
- Sur la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 et la présentation d'un livret réalisé avec leurs correspondants.

- De la dépose par Orange de la cabine téléphonique située rue des écoles
- Sur le lancement des différents travaux d'été de la commune :
 - o Salle polyvalente
 - o Ecole : toiture et espace sanitaire
 - o Renforcement de canalisation chemin de la germinière
 - o Création du trottoir route de Gien
- Sur son intervention en tant que médiateur dans plusieurs dossiers entre privés
- Sur les absences non justifiées aux TAP. Le conseil demande à la majorité d'exécuter la délibération prise pour ce sujet.
- Sur la tenue d'une réunion du conseil pour la présentation du Plan Communal de Sauvegarde (29/08/2016 A 18H30)

Informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Fait part :
 - o des remerciements du TENNIS pour l'attribution de la subvention communale annuelle
 - o Remerciements des élèves ayant participé à la classe de mer
 - o Remerciement des enfants de Mme Luberne pour l'organisation de la cérémonie suite à son décès
- Informe du décès de Mme Grouzille, maire de Nevoy de 1977 à 1989
- Donne les dates des prochaines élections 2017

Madame Bourdallé :

Fait un commentaire sur la tenue du forum des associations du 4 juin 2016.

Lors de la réunion des associations du 29 juin dernier, il a été décidé qu'une nouvelle organisation de ce dernier se déroulera le 30 avril 2017 à l'occasion du vide grenier.

Monsieur DELAGE :

- Commente les différents événements survenus dernièrement au SMICTOM.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Prochain conseil municipal le 12 septembre 2016 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.